



mardi, 28. Février 2017

SOMMAIRE Cliquez sur les titres pour lire les articles

Marché & Economie	2
<i>M. Talaï rencontre son homologue belge : Approfondir le partenariat</i>	2
<i>Transport urbain: l'Algérie en discussion avec le constructeur belge Van Hool</i>	3
<i>Emprunt obligataire : Vers le lancement d'une deuxième opération</i>	4
<i>Liaisons ferroviaires entre unités industrielles dans l'est du pays</i>	6
<i>Les activités les plus prisées des opérateurs économiques physiques</i>	6
<i>Insistance sur l'échange d'expériences algéro-tunisiennes dans le domaine des routes</i>	7
<i>Sous-traitance automobile: le cahier de charges contribuera à structurer le marché</i>	7
<i>Exportation : Des hommes d'affaires saoudiens séduits par les produits algériens</i>	8
Transactions & Contrats	9
<i>Le projet de HMA-Cevital validé par le gouvernement</i>	9
<i>Condor annonce un partenariat avec Google au Mobile World Congress 2017</i>	10
Régions	10
<i>Foire du miel à Médéa : Vers un plan de développement durable de l'apiculture</i>	10
<i>Tlemcen: La nouvelle gare routière ouverte incessamment</i>	11



CCI ALGÉRO-FRANÇAISE

غرفة التجارة و الصناعة الجزائرية-الفرنسية

Siège social : 38 rue Abou Noues Hydra, Alger

Accueil & Bureaux : Villa Malgaive

01 rue du professeur Vincent Telemly, Alger

Tél: +213 (0) 23 507 019

Fax: +213 (0) 23 507 032

cciaf@cciaf.org

www.cciaf.org

NOS EVENEMENTS SUR

WWW.CCIAF.ORG

M. Talaï rencontre son homologue belge : Approfondir le partenariat

Source : El Moudjahid

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaâ Talaï, a examiné, à Bruxelles, avec le ministre belge de la Mobilité, François Bellot, les moyens d'approfondir le partenariat économique entre les deux pays, notamment dans le domaine du transport maritime, ferroviaire et aérien. Les entretiens, qui se sont déroulés en présence des cadres des ministères des deux pays, ont permis de procéder à l'évaluation des relations bilatérales et les moyens de les renforcer davantage, à travers, notamment, l'identification de nouveaux domaines de coopération, selon une source diplomatique.

M. Talaï a évoqué lors de cette rencontre les réformes engagées par le gouvernement algérien visant à diversifier l'économie nationale et à encourager l'investissement national et étranger, mettant en exergue les efforts consentis, ces dernières années, par les autorités algériennes pour moderniser le secteur des transports en Algérie.

Le ministre des Travaux publics et des Transports, accompagné d'une importante délégation, est arrivé dimanche soir à Bruxelles, pour une visite d'un jour à l'invitation du ministre belge de la Mobilité. Plusieurs accords dans le domaine du transport aérien et maritime seront signés entre l'Algérie et la Belgique à l'occasion de cette visite, notamment entre le groupe des services portuaires (Serport) et le centre belge de formation des cadres dans les domaines portuaire et maritime, ainsi qu'entre la Société nationale du transport ferroviaire (SNTF) et la société belge des

chemins de fer (SNCB). Le ministre devrait également se rendre au Centre national de régulation du trafic ferroviaire en Belgique et à la Maison du port d'Anvers où il s'enquerra de l'expérience belge dans le domaine du contrôle maritime et ferroviaire.

Convention-cadre dans le domaine du transport ferroviaire

La Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) et la Société nationale des chemins de fer belges (SNCF) ont signé, une convention-cadre de coopération visant à renforcer les relations qu'elles entretiennent et à instaurer une nouvelle plateforme de coopération pour contribuer au développement respectif de chaque entreprise. La convention a été signée par le directeur général de la SNTF, Yacine Bendjaballah, et par le président du Conseil d'administration de la SNCF, Claude Fontinoy.

La convention-cadre a pour objectif d'«accroître l'efficacité de chaque entreprise et ses performances sur le marché», a déclaré M. Talaï en marge de la cérémonie de signature. Selon le président de la SNCF, la convention porte sur la possibilité de fournir des prestations de formation à la demande de la SNTF. Ces prestations pourraient concerner des missions d'experts, des actions de formation relatives notamment aux différentes techniques ferroviaires, à la gestion de la qualité, de la sécurité et à l'exploitation du réseau conventionnel ou celui à grande vitesse, a expliqué le directeur général de la SNTF. «La modernisation du réseau ferroviaire algérien et l'acquisition de nouvelles rames à grande vitesse nécessitent la formation du personnel d'où la conclusion de cette convention», a-t-il ajouté, annonçant l'introduction de ces nouvelles rames en Algérie dès le début de l'année prochaine. «De

nouvelles rames dont la vitesse de circulation pourrait atteindre les 220 km par heure entreront en Algérie en janvier 2018 et seront destinées, dans un premier temps, aux nouvelles lignes en voie de réalisation», a-t-il précisé. La convention signée entre la SNTF et la SNCF porte également sur la fourniture de prestations d'études, d'assistance technique et d'expertise à travers la réalisation d'études, et d'audit, mais aussi sur la fourniture de diverses pièces de rechange ou équipements et le contrôle en usine du matériel SNTF.

Transport aérien : nouvel accord de partenariat

L'Algérie et la Belgique ont signé un accord de coopération dans le domaine du transport aérien qui annule et remplace l'accord signé en 1969 en vue d'établir des services aériens entre les territoires des deux pays. L'accord a été signé par le ministre des Transports et des Travaux publics, Boudjemaâ Talaï, et le ministre belge de la Mobilité, François Bellot.

«Il s'agit d'une réactualisation de l'accord existant pour introduire les nouvelles dispositions de l'Organisation de l'aviation civile en matière de sécurité, de sûreté, de droits de trafic et du transfert d'excédent de recettes», a indiqué le directeur de l'aviation civile et de la météorologie, Youcef Ismail Azzi, en marge de la cérémonie de signature de l'accord. Selon M. Azzi, le nouvel accord vise à «garantir» le meilleur niveau de sûreté et de sécurité dans le transport aérien international. L'accord, a-t-il poursuivi, constituera, pour longtemps, «le socle réglementaire» pour l'exploitation des services aériens algériens et belges sur «une base saine», offrant un environnement concurrentiel «sain». En vertu de cet accord, chaque partie accorde à l'autre certains droits pour l'exploitation de services aériens internationaux par les entreprises de transport désignées par les deux pays. Le

document signé accorde aux entreprises de transport aérien désignées par chaque pays les autorisations nécessaires à l'exploitation des services convenus dans l'accord. Dans le cas d'une entreprise de transport aérien désignée par la Belgique, celle-ci «doit être établie sur le territoire belge en vertu des traités de l'UE et possède une licence d'exploitation valable conformément au droit de l'Union européenne», a précisé M. Azzi. S'agissant d'une entreprise de transport aérien désignée par l'Algérie, a-t-il poursuivi, cette entreprise «doit être établie sur le territoire algérien et possède une licence d'exploitation valable conformément au droit applicable en Algérie». «La compagnie nationale Air Algérie a continué à exploiter les services aériens belges pendant que la compagnie belge La Sabena, désignée pour exploiter les liaisons vers l'Algérie, a déposé le bilan. Cette situation a duré pendant quelques années. Aujourd'hui, nous renvoyons l'ascenseur à notre partenaire belge», a fait remarquer M. Azzi.

Protocole d'accord en matière de formation maritime et portuaire

L'Algérie et la Belgique ont signé un protocole d'accord en matière de formation maritime et portuaire en vue de contribuer au développement des compétences dans ces deux secteurs. L'accord a été signé par le président-directeur général du groupe des services portuaires (SERPORT), Mohamed Yassine Hafiane et par l'administrateur délégué du Centre belge de formation des cadres dans les domaines portuaire et maritime (APEC), Kristof Waterschoot en marge de la visite du ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaâ Talai en Belgique.

Le protocole d'accord vise à «mettre en place un cadre de travail commun» pour le développement de la

coopération en matière de formation maritime et portuaire, entre le groupe SERPORT et l'APEC, a déclaré à l'APS M. Talai. Selon le premier responsable du groupe SERPORT, cette coopération «peut être étendue à d'autres activités dans l'objectif de contribuer au développement des compétences dans les secteurs portuaire et maritime».

La coopération entre SERPORT et l'APEC portera essentiellement sur l'échange d'informations, de documentations, de formateurs, d'intervenants, d'experts et des expériences acquises de part et d'autre, dans les domaines de formation aux métiers maritime et portuaire. Elle offrira également la formation et le perfectionnement dans les activités liées à la gestion et l'exploitation portuaire, notamment le management portuaire, la manutention, la maintenance des équipements et des infrastructures, ainsi que la gestion des terminaux portuaires. Le protocole d'accord prévoit, en outre, la conception et la réalisation communes des programmes de formation dans le domaine de la gestion maritime et de l'exploitation portuaire, ainsi que l'organisation conjointe de journées d'études, de séminaires, de conférences, et de colloques nationaux et internationaux sur des thèmes d'intérêt commun. «Nous comptons beaucoup sur le développement de la coopération en matière de formation entre SERPORT et APEC au profit du personnel de la communauté maritime et portuaire algérienne», a confié le PDG de SERPORT, annonçant la création prochaine d'une école de management des métiers portuaires en Algérie.

«L'APEC sera d'un grand apport non seulement dans l'élaboration du programme de formation, mais également dans la formation des futurs formateurs», a-t-il ajouté. L'accord engage le Centre belge de formation des cadres dans les domaines portuaire et maritime à

dispenser des formations de moyenne et courte durée au profit du personnel algérien du secteur. «Les bénéficiaires suivront des formations de 18 à 24 mois ou des séminaires d'une à deux semaines qui seront dispensés, par alternance, à Alger et à Anvers», a souligné M. Hafiane qui table sur la formation de 50 à 60 personnes par an.

Transport urbain: l'Algérie en discussion avec le constructeur belge Van Hool

Source : APS

L'Algérie est en discussion avec le constructeur belge Van Hool, spécialisé dans la production de véhicules de transport en commun, pour répondre aux besoins spécifiques de la capitale en matière de transport urbain collectif, a annoncé lundi à Anvers (Nord de Bruxelles) le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaâ Talai.

"Nous sommes en discussion avec eux (les dirigeants de Van Hool)", a-t-il déclaré en marge de la visite de l'usine Van Hool, principal fournisseur pour les transports en commun belges.

"Nous étudions, actuellement, le système de transport urbain collectif en site propre, et l'expérience Van Hool est réussie un peu partout dans le monde. C'est ce que nous voulons faire à Alger, notamment pour certaines lignes qui ne sont desservies ni par le métro, ni par le tramway", a-t-il expliqué.

Pour répondre aux besoins croissants des villes en ce qui concerne la protection de l'environnement Van Hool a développé une large gamme de bus modernes et non-polluants, allant du moteur diesel Euro IV jusqu'au GNV

(Gaz naturel vert), en passant par le bus trolley ou encore le bus hybride avec pile à combustible.

Lors de la visite du site de production du constructeur situé à Lierre dans la province d'Anvers, le ministre s'est entretenu longuement avec les dirigeants de cette société qui lui ont présenté une gamme complète de bus urbain et interurbain, susceptible d'intéresser l'Algérie et répondre aux futurs défis du transport public collectif dans la capitale.

Le ministre des Travaux publics et des Transports s'est dit, en outre, "content" et "satisfait" de sa visite en Belgique qui a permis, a-t-il dit, "la consolidation" des relations traditionnelles entre les deux pays.

"Je suis très satisfait parce que nous sommes en relation avec des professionnels et très content parce que la relation amicale qu'entretiennent les deux pays s'est traduite par une série d'accords signés aujourd'hui", a-t-il souligné.

L'Algérie et la Belgique ont signé lundi un mémorandum d'entente pour la mise en place d'un cadre de coopération dans le domaine des transports, visant à "renforcer" les relations traditionnelles qu'elles entretiennent et à établir "une nouvelle plate-forme" de coopération bilatérale.

Les deux pays ont signé également une convention-cadre de coopération entre la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) et la société nationale des chemins de fer belges (SNCF), visant à renforcer les relations qu'elles entretiennent.

Ils ont, en outre, signé un accord de coopération dans le domaine du transport aérien qui annule et remplace

l'accord signé en 1969 en vue d'établir des services aériens entre les territoires des deux pays.

Un protocole d'accord en matière de formation maritime et portuaire en vue de contribuer au développement des compétences dans ces deux secteurs a été signé entre le groupe des services portuaires (Serport) et le centre belge de formation des cadres dans les domaines portuaire et maritime (APEC).

M.Talaï s'est rendu, par ailleurs, au siège de la société algéro-belge de fret maritime vers et à partir de l'Algérie, ISA/CNAN, situé à Lierre dans la province d'Anvers, ainsi qu'au Centre national de régulation du trafic ferroviaire en Belgique, situé à Bruxelles.

Le ministre a suivi avec intérêt la présentation sur l'évolution du contrôle ferroviaire en Belgique, exprimant son souhait de voir l'Algérie bénéficier de l'expérience belge en la matière.

Le ministre des Travaux publics et des Transports, accompagné d'une importante délégation, est arrivé dimanche soir à Bruxelles pour une visite d'un jour à l'invitation du ministre belge de la Mobilité, François Bellot.

Emprunt obligataire : Vers le lancement d'une deuxième opération

Source : El Moudjahid

Le ministre des Finances, M. Hadji Baba Ammi, a annoncé, hier, qu'une étude est en cours pour le lancement prochain d'un emprunt obligataire sans intérêt, entre fin avril et mai 2017.

Le ministre qui s'exprimait en marge de la séance plénière du Conseil de la nation consacrée à la présentation et examen du projet de loi portant règlement budgétaire de 2014, a déclaré : « Nous sommes en train d'étudier un projet de lancement d'un nouvel emprunt obligataire pour cette année, mais sans intérêts ». En réponse à une question portant sur l'éventualité de coter les titres y afférents en bourse, il relève que la durée de cet emprunt obligataire s'étalera de trois à cinq années, « ce qui veut dire que les titres ne seront pas éligibles à la Bourse puisqu'actuellement, les titres éligibles à cette institution boursière sont ceux de 7, 10 et 15 ans », explique-t-il. Le premier Argentier du pays qui ne donnera pas de plus amples détails sur cette opération financière, réitère le fait qu'elle est actuellement « en cours d'études » et que « le projet devrait être d'abord présenté au gouvernement ». Et d'ajouter que, « si le gouvernement adopte cette démarche, on lancera cet emprunt ».

A propos des banques qui envisagent le lancement de produits bancaires sans intérêt conformément à la Charia, M. Baba Ammi répond : « Moi, je n'utiliserai pas le mot "islamique", mais plutôt "participatif" ».

Et de souligner : « Ce sont des produits qui ne sont pas rémunérés par des intérêts, mais par les rendements des projets qui seront financés ».

Il fera savoir dans ce cadre, qu'un travail est en cours au niveau de banques publiques pour lancer ce type de produits vers la fin de l'année 2017. Interrogé sur la situation économique du pays, le ministre des Finances la qualifiera de « difficile » sur le plan financier mais assure cependant qu'elle est « maîtrisée ».

Il signale qu'au regard « des résultats économiques de l'année 2016, nous sommes très confiants sur la possibilité de surpasser cette situation ». Cependant,

note le ministre, « il faut qu'il y ait une discipline budgétaire dans l'application de la loi ».

Aussi et après avoir rappelé la vision à moyen terme adoptée dans le cadre de la loi de finances 2017, qui est une stratégie en matière de gestion des finances publiques, il souligne que celle-ci va être appliquée également pour les prochaines lois de finances. Cela dit, et à propos de l'augmentation du taux d'inflation, le ministre des Finances a relevé que cette situation de hausse des prix des produits alimentaires est due à « certains commerçants qui doivent rentrer dans le rang ». Il déclare également : « Nous allons renforcer le contrôle des prix des produits de base ».

Un taux de réalisation de 93% des dépenses et des recettes inscrites dans la loi de finances de 2014

Lors de la séance plénière, le ministre a décliné les principales données économiques de l'année 2014. Il faut savoir que la loi de règlement budgétaire constitue un outil constitutionnel de contrôle budgétaire. Ce texte fait ressortir un taux de réalisation de 93% des dépenses et des recettes inscrites dans la loi de finances 2014. Il faut dire ici que les dépenses budgétaires réalisées effectivement en 2014 ont été de l'ordre de 7.145,27 milliards de dinars (mds DA) réparties entre 4.430,25 mds DA pour les dépenses de fonctionnement et 2.545,5 mds DA pour celles d'équipement et 169,5 mds DA de dépenses imprévues, comme indiqué dans ce projet de loi. Alors que la loi de finances 2014 (LF 2014) tablait sur 7.656,16 mds DA de dépenses, les réalisations en matière de ces dépenses ont atteint 93,3% à raison de 93,97% pour celles de fonctionnement et de 86,53% pour celles d'équipement. Quant aux recettes budgétaires réalisées en 2014, elles ont été de 3.924 mds DA contre des prévisions de 4.218,18 mds DA dans la LF 2014, soit un taux de réalisation de 93%.

Ainsi, le déficit budgétaire enregistré effectivement en 2014, y compris les dépenses imprévues, a été de 3.221,21 mds DA (contre un déficit prévisionnel de 3.437,98 DA), soit 18,7% du PIB.

Mais grâce aux prélèvements à partir du Fonds de régulation des recettes (FRR), qui ont atteint 2.151,11 mds DA en 2014, le déficit global du Trésor a atteint 1.334,3 mds DA à la fin 2014, soit près de 8% du PIB. Pour ce qui est de la croissance économique, elle s'est affichée en baisse de 0,7 point en 2014 par rapport à la croissance prévue, soit de 3,8% au lieu des 4,5% prévus. Ce fléchissement a surtout résulté du recul de la croissance des secteurs des hydrocarbures et de l'agriculture. Le taux d'inflation a, par contre, connu une bonne tenue, atteignant 2,92% en 2014 contre 3,5% prévu. Le taux de change du dinar par rapport au dollar a été de 79 DA pour un (1) dollar alors que le cours moyen du baril de pétrole a été de 99,1 dollars en 2014. A la fin de l'année 2014, les réserves de change du pays étaient pour rappel de 177,3 mds de dollars alors que le FRR dégageait un solde positif de 6.245 mds DA.

Cibler les transferts sociaux

Après un examen minutieux du contenu de ce texte, nombre de sénateurs ont émis quelques remarques et observations auxquelles le ministre répondra en détail. Ainsi et concernant le déficit enregistré dans le recouvrement des recettes publiques hors fiscalité pétrolière, le ministre souligne que la fiscalité ordinaire est passée de 1.179 milliards de DA en 2008 à 2.346 milliards de DA en 2014, précisant qu'il est cependant nécessaire de déployer davantage d'efforts pour en finir progressivement avec la dépendance à la rente pétrolière ». Au sujet des soldes de recouvrement, M. Baba Ammi note que la part la plus importante estimée

à 5.300 milliards de DA représente une dette fiscale et des amendes suite à deux décisions de justice contre l'ex-Banque commerciale et industrielle algérienne (BCIA) qui a fait l'objet d'une liquidation. Il rappelle à ce propos tous les efforts consentis par les pouvoirs publics aux fins de simplifier les procédures pour davantage de résultats positifs en termes de recouvrement.

Le ministre veille, a-t-il souligné, à « soutenir les efforts de modernisation à travers la mise en place d'un système d'information pour faciliter la prise de décision sur la base de données fiables pour un meilleur recouvrement des recettes publiques ».

Pour ce qui est des transferts sociaux, M. Hadji Baba Ammi soutient qu'une réflexion sur les mécanismes est à même de permettre une maîtrise et une rationalisation des transferts sociaux en ciblant les catégories qui en ont besoin. Le ministre des Finances soutient d'autre part que le retard enregistré dans le lancement de certains projets est en fait dû à la lenteur des procédures réglementaires relatives au foncier, des procédures d'approbation des marchés publics et au manque de maturation des projets, ajoutant que le volume des réévaluations des projets a été considérablement réduit passant de 1.113 milliard DA en 2007 à 325 milliard DA en 2017, soit une baisse de l'ordre de 70%.

Il est à rappeler également que les mesures prises en matière de gestion et d'assainissement des comptes d'affectation spéciale (CAS) ont permis de réduire leur nombre à 56 en 2016 contre 73 en 2017 et 60 en 2015. « Ce nombre sera ramené à 51 à fin 2018 dans le cadre des dispositions prises au titre de la loi de finances 2016 ». Le ministre des Finances souligne également l'attachement de son département à la procédure de contrôle administratif et hiérarchique et à la fourniture

de réponses après le contrôle judiciaire (Cour des comptes) et parlementaire. Affirmant que les mesures de lutte contre la corruption sont la priorité des autorités publiques, le ministre a souligné la mise en place de nouvelles mesures telles que le contrôle conjoncturel, le suivi des dossiers à risque, l'application du numéro d'identification fiscale et la mise en place d'un fichier national des fraudeurs (système fiscal, douanier, commercial et bancaire).

Remarque importante, le ministre a mis l'accent lors de cette séance plénière sur le fait que « la Cour des comptes n'a émis aucune réserve sur le côté comptable » et que « les insuffisances sont plutôt d'ordre administratif ».

Liaisons ferroviaires entre unités industrielles dans l'est du pays

Source : Liberté

Un programme portant réalisation de liaisons ferroviaires pour le transport de marchandises desservant les différentes unités industrielles dans l'est du pays a été ficelé pour accompagner le processus en cours de développement économique, a indiqué, hier, dimanche, le directeur régional de la Société nationale du transport ferroviaire (SNTF), Abdelhamid Achouche. La direction régionale ferroviaire de Constantine œuvre, de concertation entre les multiples complexes industriels mis en service ou en cours de réalisation dans les différentes wilayas traversées par la voie ferrée, à "ouvrir des liaisons donnant sur ces sites industriels", a précisé le même responsable lors d'une émission de radio de Constantine. Mettant l'accent sur l'importance de ce "grand" projet dans le "soutien" des efforts de développement économique enclenché, M. Achouche a précisé que des études ont déjà été lancées pour

concrétiser ce programme structurant. Dans ce sens, le même responsable a indiqué que parmi les sites industriels ciblés par cette opération, figurent le complexe Bellara (Jijel), l'entreprise de fabrication de sel implantée à Biskra et les deux cimenteries situées dans cette même wilaya, ainsi que le complexe national de fabrication de ciment de la région de Sigus dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi. Affirmant que la direction régionale ferroviaire de Constantine constitue un "pôle" dans le transport de marchandises assurant "près de 50%" de transactions de transport effectuées par la société mère, le même responsable a ajouté que la SNTF régionale transporte tout type de marchandises allant des produits hydrocarbures jusqu'au blé en passant par le sel, le ciment, les conduites et les bobines. Dans ce contexte, M. Achouche a fait part de l'acquisition, par la direction régionale ferroviaire de Constantine, de 30 locomotives ultramodernes d'une capacité de 4 000 tonnes chacune et dont 10 ont affectées à la wilaya de Constantine. Parallèlement, le même responsable a souligné que sa Société entend créer un "équilibre" entre la performance réalisée dans le transport des marchandises et le service offert en matière de transport de voyageurs à travers notamment la modernisation des wagons et le renforcement des prestations dans le domaine des trains urbain, suburbain et inter-wilayas. Il a, dans ce sens, annoncé l'ouverture "prochaine" de liaisons entre les universités d'Oum El-Bouaghi, de Jijel, de Biskra, de Batna et de Sétif pour assurer tout le confort à la communauté estudiantine et la mise en service également d'une voie reliant Constantine à Annaba.

M. Achouche a fait part d'un vaste programme d'entretien des voies ferrées et de la récupération des chemins de fer abandonnés, notamment celui reliant Bounouara à Aïn Abid dans la wilaya de Constantine. Il a rappelé le programme national en cours de mise à

niveau de 202 wagons qui aura incontestablement un impact sur le développement de ce domaine appelé à faire son "grand décollage" en matière de transport de voyageurs "d'ici à 2018". Déplorant le fait que des actes de vandalisme ciblant ce moyen de transport "se poursuivent", le directeur régional de la SNTF a, par ailleurs, indiqué que les accidents sur les passages à niveau "ont nettement reculé" à la faveur du vaste programme national d'élimination des passages non surveillés. Il a également fait part de l'entrée en vigueur "très prochainement" du système moderne de paiement à distance des billets de la SNTF.

Les activités les plus prisées des opérateurs économiques physiques

Source : Maghreb Emergent

Le commerce, la réparation automobile ainsi que les industries manufacturières sont les activités les plus pratiquées par les opérateurs économiques inscrits en tant que personnes physiques (et non en tant que personnes morales telles que les sociétés), a appris l'APS auprès de l'ONS.

Dans une étude finalisée récemment par l'Office national des statistiques, il est relevé que le nombre d'opérateurs économiques physiques s'est établi à 1,16 million opérateurs à la fin 2015 composés de plus de 1,01 million d'hommes (88% du nombre global) et de 139.283 femmes (12%).

Les activités répertoriées sont au nombre d'une vingtaine: agriculture et pêche, industries extractives, industrie manufacturière, production et distribution d'électricité, de gaz et d'air conditionné, production et distribution d'eau-assainissement-gestion des déchets, construction, commerce et réparation automobiles et

motocycles, transports et entreposage, information et communication, activités financières et d'assurance, activité immobilière, activité scientifique et technique, enseignement, santé-action sociale, art-spectacle.

Ainsi, sur 1,16 million d'agents économiques physiques, 544.201 exercent dans les secteurs du commerce et de réparation automobiles et motocycles, soit près de 47% de l'ensemble des opérateurs économiques physiques au niveau national.

Ces 544.201 agents économiques se composent de 469.863 hommes et de 74.338 femmes

Les autres activités les plus exercées sont celles de l'industrie manufacturière avec 139.277 opérateurs physiques (12% de la totalité), de la construction-bâtiment avec 137.005 (11,8%) et des transports et d'entreposage avec 123.623 (10,7%).

Quant aux secteurs les plus "boudés", il s'agit des activités financières et d'assurance avec 320 opérateurs (0,03% de la totalité) et des industries extractives (mines...) avec 899 (0,08%).

Par région, les 5 premières wilayas qui concentrent le plus grand nombre d'opérateurs économiques physiques sont Alger, Constantine, Tizi-Ouzou, Tlemcen et Batna.

Ainsi, Alger compte 113.845 opérateurs (près de 10% de la totalité), suivie de Constantine avec 58.917 opérateurs (5,1%), de Tizi-Ouzou avec 43.954 (3,8%), de Tlemcen avec 43.511 (3,8%) et de Batna avec 42.956 (3,7%).

Les wilayas qui comptent, en revanche, le moins d'opérateurs économiques physiques sont Tindouf avec

2.581 opérateurs (0,22%) ainsi que la wilaya d'Illizi avec 2.766 (0,23%) et El Bayadh avec 6.308 opérateurs (0,54%).

[Insistance sur l'échange d'expériences algéro-tunisiennes dans le domaine des routes](#)

Source : APS

L'importance des échanges d'expériences techniques et de poursuite de la mise en oeuvre de l'accord de développement de la bande frontalière commune ont été soulignées lundi à Tébessa au cours du 2ème séminaire régional du groupe de travail algéro-tunisien sur les routes et les ouvrages d'art et leur entretien.

Ce séminaire de deux jours vise à consolider les relations entre les deux pays et échanger les expériences dans le domaine de l'entretien des ouvrages d'art et routes, ont indiqué le président de la délégation algérienne Mohamed Mouhiedine, directeur général des routes au ministère des Travaux Publics et des Transports et son homologue tunisien Hédi Merzougui, directeur général au ministère de l'Équipement, de l'Habitat et l'Aménagement du territoire.

La rencontre tenue en présence des directeurs des travaux publics des quatre wilayas d'El Tarf, Souk Ahras, Tébessa et El Oued a passé en revue l'état des routes reliant les deux pays via les postes frontaliers ainsi de certains ouvrages d'art dont des barrages, des ponts et des tunnels.

Les recommandations adoptées appellent à l'élaboration d'études sur les causes de dégradation des infrastructures de base des deux pays et à l'accroissement de l'intérêt pour l'entretien du réseau

roulier frontalier afin de dynamiser et sécuriser les échanges commerciaux bilatéraux.

La partie tunisienne a ainsi indiqué que la Tunisie a engagé depuis un mois la mise en œuvre du programme sur la route reliant le gouvernorat de Kasrine au poste frontalier algérien de Bouchebka à Tébessa et la route entre le gouvernorat du Kef vers le poste frontalier de Sakiet Sidi Youcef à Souk Ahras.

Les deux parties ont affirmé que l'étude du projet de raccordement de l'autoroute Est-ouest algérienne à l'autoroute tunisienne a été réalisée et il a été convenu que le point de rencontre soit le poste frontalier de Bouchebka dans la wilaya de Tébessa.

[Sous-traitance automobile: le cahier de charges contribuera à structurer le marché](#)

Source : APS

La décision du gouvernement d'élaborer un cahier de charges pour l'industrie des pièces de rechange automobiles a été saluée, lundi à Alger, par des professionnels du secteur, dans la mesure, disent-ils, où "elle contribuera à structurer le marché et améliorera la qualité des produits".

Intervenant lors d'une conférence-débat sur le "développement du secteur automobile en Algérie et son tissu industriel local", des professionnels ont appelé cependant à accélérer les démarches pour réguler ce segment en pleine expansion en Algérie en vue notamment d'introduire les normes internationales et instaurer une concurrence saine.

Le ministre de l'Industrie et des mines, Abdeslam Bouchouareb, a annoncé récemment de l'élaboration

d'un nouveau cahier des charges pour l'investissement dans l'industrie des pièces de rechange automobile en Algérie.

"Nous voyons d'un bon oeil cette décision, car auparavant le segment était peu structuré. Nous souhaitons qu l'élaboration de ce projet soit accélérée", a déclaré le directeur général de Renault Algérie, Guillaume Josselin, lors de cette rencontre tenue en marge du salon international de l'après vente et des services pour l'automobile (Equip Auto Algérie).

En attendant de connaître les détails du cahier de charges, M. Josselin a estimé que la concurrence dans le domaine de la sous-traitance automobile "ne nous dérange pas à condition de cela soit fait dans un cadre loyal".

Par ailleurs, le même responsable a annoncé que l'usine Renault d'Oran qui a établi des contrats avec quatre (4) sous-traitants algériens, a mis en exergue l'obligation que ceux-ci répondent aux standards internationaux dans la fabrication des pièces de rechanges et accessoires automobiles.

Renault Algérie compte inviter prochainement des sous traitants "de renommé internationale" pour tenter de signer de nouveaux contrats de partenariat et atteindre l'objectif de 42 % de taux d'intégration à l'horizons 2019, selon M. Josselin qui a précisé qu'actuellement l'usine de Renault à Oued Tlilet a atteint un taux d'intégration de 30%.

Pour Brahim Mellouk, responsable dans un groupe industriel, l'initiative de mettre en place un cahier de charges pour l'industrie de la pièce de rechange est louable, mais il fallait impliquer les opérateurs dans le domaine afin d'enrichir le projet.

"Je pense que l'initiative est bonne, dans la mesure où elle vise à organiser le marché et sécuriser surtout les vie des citoyens, mais le travail serait plus complet et plus riche si on invite les opérateurs et les spécialistes à participer à son élaboration", a-t-il dit.

Pour sa part, le commissaire du salon Nabil Bey Boumezrag, a indiqué que l'augmentation du nombre des participants à Equip Auto (340 exposants) par rapport à l'édition précédente reflète l'importance accordée par les investisseurs internationaux pour ce segment en Algérie.

Il a relevé aussi "la dynamique" du secteur de l'industrie et de la sous-traitance automobile en Algérie, ce qui apportera une valeur ajoutée à l'assemblage des véhicules et contribuera ainsi à la baisse de leurs prix.

Pour leur part, des exposants algériens ont fait part des difficultés rencontrées sur le terrain, notamment "la concurrence déloyale" et "la contrefaçon".

Pour un fabricant de batteries à Alger, beaucoup de choses restent encore à faire dans ce domaine en vue d'encourager l'industrie locale qui n'est qu'à ses débuts.

Un autre exposant spécialisé dans la production des accessoires automobiles estime qu'il était nécessaire que l'Etat facilite davantage aux investisseurs l'accès au foncier industriel notamment.

S'étalant jusqu'au 2 mars prochain, la 11e édition d'Equip Auto enregistre la participation de 340 exposants nationaux et étrangers, soit une augmenté de 11% par rapport à l'édition précédente. 75% des exposants viennent d'une vingtaine de pays, selon les organisateurs.

Au total, il y a 86 exposants algériens dont 10% sont des fabricants spécialisés dans les composantes automobiles, les pièces de rechange et accessoires et les produits consommables (batteries, lubrifiant...).

Concernant la participation étrangère, six (6) pays ont des pavillons nationaux (participation officielle) et qui sont la Chine, l'Inde, la Pologne, la Turquie, Taiwan et le Maroc.

L'édition de cette année se caractérisera par la participation, pour la première fois, du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels à travers l'Institut d'Es-Senia (Oran) qui a été retenu comme institut-pilote pour développer une main d'oeuvre spécialisée dans les métiers de l'automobile.

[Exportation : Des hommes d'affaires saoudiens séduits par les produits algériens](#)

Source : Algérie Eco

Les entreprises algériennes pourraient envahir le marché saoudien et même les marchés de la région, si elles se montraient plus « offensives et agressives » dans leur démarche marketing à l'international. C'est le constat établi par deux hommes d'affaires saoudiens du groupement « Moufradj Import-Export », qui ont séjourné en Algérie pendant une dizaine de jours, selon ALGEX. Ces derniers ont été invités par des responsables algériens d'une Association de promotion agricole, dont l'entreprise d'exportation « Mefredj-Agro-Export ».

A cette occasion ils se sont déplacés sur plusieurs régions du pays notamment les wilayas à vocation agricole, pour découvrir le potentiel algérien en fruits et légumes et les opportunités d'exportation qu'offre

l'Algérie aux acheteurs et partenaires étrangers, toujours selon la même source.

« Intéressés par les produits algériens, les deux hommes d'affaires saoudiens ont exprimé le souhait de rencontrer des producteurs algériens de produits agricoles, d'eaux minérales, de conserves et concentré de tomates, ainsi que d'autres produits », ajoute ALGEX.

A cet effet, ALGEX a organisé une rencontre de mise en relation d'affaires réunissant, outre les membres du groupe saoudien « Moufradj », et l'Association algérienne de promotion agricole qui les a invités, des exportateurs algériens de divers secteurs. Il s'agit de Mefredj agro export, Produits agricoles, Eurl Novidis Food, Agroalimentaire, Venus Labo., Cosmétiques, Eurl Crin Blanc, Textiles, Ent. Giorgio Cardini, Parfums & Cosmétiques, Sarl AFEEE, Services Export, Bicha Chocolaterie, Chocolat et Biscuiterie, SNC Djouadi Frères, Accessoires et ustensiles de cuisine, Association de Promotion Agricole, et le Groupe BIMO, Chocolats & Cacao.

Une occasion pour ces entreprises de présenter et de mettre en valeur leurs gammes de produits et d'entrevoir une éventuelle pénétration du marché saoudien, qui reste, il est vrai, méconnu et donc difficile d'accès.

ALGEX affirme que des discussions ont été entamées avec le représentant de la société NOVIDIS-Food, au sujet de la faisabilité, des possibilités et des modalités d'acheminement et de logistique concernant les produits agricoles ciblés par les saoudiens pendant leurs visites sur les sites production.

Pour sa part, la société « Crin Blanc », spécialisée dans la confection de dessous pour hommes, a suscité un vif

intérêt de la part des invités, du fait de la qualité des produits présentés et de la demande constante avérée sur le marché de la péninsule arabe.

De leur côté, les « Laboratoires Venus » ont présenté leurs gammes de produits et ont convenu d'un envoi d'échantillons dans de brefs délais. De même pour la société « Giorgio Cardini, Cosmétiques et Parfums », qui a réussi à séduire les invités du jour avec ses parfums, déodorants et produits cosmétiques. Enfin, La société BIMO, par la qualité et la diversité de ses produits a manifestement conquis ces potentiels acheteurs, tout en les invitant à visiter ses sites de production.

TRANSACTIONS & CONTRATS

[Le projet de HMA-Cevital validé par le gouvernement](#)

Source : Liberté

D'un coût d'investissement global de 700 millions de dinars et financée par HMA-Cevital, cette unité fabriquera les vitres latérales, les déflecteurs, les lunettes et les glaces arrière.

Le projet d'usine de verre plat du concessionnaire automobile Hyundai Motor Algérie (HMA), relevant du pôle Automotif du groupe Cevital, a officiellement été validé par le ministère de l'Industrie et des Mines. C'est ce qu'a révélé, hier, Mehdi Brihmat, le nouveau DG de HMA-Cevital, lors d'une conférence de presse, affirmant que "le staff complet attend la notification pour démarrer la production". Répondant aux exigences du cahier des charges, cette usine de sous-traitance automobile sera installée à l'Arba, à Blida, sur une superficie de 3 800 m². D'un coût d'investissement global de 700 millions de dinars et financée par HMA-Cevital, cette unité fabriquera les vitres latérales, les

défecteurs, les lunettes arrière et les glaces arrière. Employant 70 personnes, entre ingénieurs et techniciens formés à l'étranger et sur site, "cette usine couvrira à 100% les besoins du marché national, avec une capacité de production de 8 000 unités/jour. Nous bénéficions de tout le savoir-faire de MFG (filiale de Cevital, ndlr) pour veiller à la qualité du produit et sa compétitivité avec un taux d'intégration de 90%", a expliqué M. Brihmat.

À la question de savoir si HMA-Cevital poursuit ses activités, M. Brihmat a démenti les rumeurs faisant état de la disparition de sa concession : "Notre entreprise fonctionne normalement. Nous sommes en phase de restructuration pour lancer de grands projets. Pour preuve, nous avons notre agrément définitif et le ministère de l'Industrie a validé notre projet. Notre concession vaut, aujourd'hui, un chiffre de 500 000 unités écoulées sur le marché en 20 ans. Les exigences du gouvernement et du cahier des charges sont positives sur la nécessité de lancer une industrie automobile. Du reste, Cevital a sa propre stratégie. C'est un groupe industriel par excellence. Aujourd'hui, nous avons les mêmes rapports avec Hyundai Motor Company (HMC) et HMA-Cevital existera toujours !" À la question de savoir si sa concession se lancera dans le montage automobile, M. Brihmat a indiqué que "les négociations sont en cours. Aussi, concernant les quotas pour l'année 2017, nous n'avons aucune information pour le moment. On attend comme tout le monde. Mais HMA anticipe pour s'investir dans d'autres créneaux".

À ce propos, le conférencier a révélé qu'une plateforme pour la pièce de rechange a été inaugurée dans la wilaya de Blida. D'une capacité globale de 23 800 références réparties sur des compartiments de 6 200 mètres carrés, cette unité emploie 60 personnes. L'objectif étant d'atteindre un taux de service de 93% à fin 2017,

cette base sera une interface pour tout le réseau. Selon M. Brihmat, le coût global d'investissement est de l'ordre de 1,5 milliard de dinars pour, dit-il, "mettre fin aux contre-performances et aux critiques de nos clients auxquels je fais mon mea-culpa. Avec la restructuration, la politique de HMA-Cevital sera orientée vers le client final. Car, nous devons gérer un service après-vente et la pièce de rechange d'origine garantie d'un parc de 500 000 véhicules que nous avons vendus".

[Condor annonce un partenariat avec Google au Mobile World Congress 2017](#)

Source : Maghreb Emergent

Le président du conseil d'administration de Condor Electronics a annoncé lundi lors du Mobile World Congress (MWC) qui se tient à Barcelone du 27 février au 2 mars prochain un partenariat avec Google pour fournir le service de la nouvelle génération des services de la messagerie SMS.

Basé sur le protocole RCS (Rich Communication Services), le nouveau SMS doit remplacer les SMS et MMS traditionnels avec des fonctionnalités supplémentaires. Les conversations de groupe ou l'envoi de photos et de vidéos en sont des exemples des nouveaux services assurés par ce SMS de nouvelle génération.

«Avec ce partenariat avec Google, nous mettons à la disposition de nos clients qui ont acheté nos terminaux Android les messages RCS » a indiqué M. Benhamadi en marge d'une conférence de presse à l'occasion de la participation de son entreprise au MWC 2017.

Le groupe Condor rejoint donc la liste des partenaires, composée essentiellement d'opérateurs mobiles, des

fabricants de Smartphones et des développeurs d'applications mobiles, avec lesquels Google a lancé le RCS. Grâce au RCS, Condor sera la première entreprise algérienne à offrir à ses clients une expérience de messagerie améliorée.

Sur le stand Condor de près de 100 m2 situé au Hall 7 stand 7F31, les visiteurs de la plus grande manifestation mondiale dans le secteur des technologies mobiles ont découvert les derniers produits du constructeur algérien à la pointe de la technologie et certifiés aux normes internationales de qualité et de sécurité les plus strictes.

Le MWC est en cela une vitrine exceptionnelle, et M. Abderrahmane Benhamadi, Président du Conseil d'administration, et ses équipes veulent être présents en force afin de présenter au monde ce qui se fait de mieux en Algérie dans le domaine du hardware des technologies mobile. Cette présence au MWC sous-tend la politique d'expansion de la marque Condor.

Allure 55 plus fait de l'effort

Plusieurs visiteurs professionnels nous ont livrés leurs premières impressions sur le dernier né de la famille des Smartphones Allure de Condor, l'Allure 55 Plus, exposé pour la première fois au MWC de Barcelone. Pour eux, ce terminal intelligent est simple et agréable.

« La taille de l'écran m'offre un espace clair où les icônes sont proches les unes aux autres. J'ai retrouvé la même impression d'aération dans les applications où les boutons sont plus clairement identifiables et plus facilement cliquables. On prend plaisir à lire, à regarder des vidéos » nous a affirmé l'un d'eux.

Pour le premier responsable du groupe Condor, l'Allure 55 plus est un concentré de puissance, de performances, d'autonomie et de sécurité.

« Ce Smartphone est doté d'une batterie de 5000 mAh permettant à l'utilisateur de disposer d'une autonomie d'énergie suffisante » a-t-il dit. Techniquement, l'Allure 55 plus dispose de 4 Go de RAM et de 64 Go de ROM. Cette capacité de mémoire lui permet de développer toute la fluidité de l'écran 5.5 FHD Amoled. Les utilisateurs de l'Allure 55 plus disposent également d'un lecteur d'empreinte digital pour les accompagner dans les usages nécessitant des actions sécurisées.

Au MWC 2017 de Barcelone, le groupe Condor innove également avec deux casques à réalité virtuelle baptisés EYE VR et OVO VR. Ces derniers illustrent parfaitement le début de production nationale des premiers équipements de la réalité virtuelle. Enfin, la firme technologique algérienne a présenté aussi en exclusivité un appareil de domotique exceptionnel en son genre. Il s'agit d'un pèse personne intelligent doté d'un bracelet connecté.

REGIONS

[Foire du miel à Médéa : Vers un plan de développement durable de l'apiculture](#)

Source : Le Soir d'Algérie

Le miel fait sa foire à Médéa du 23 février au 2 mars prochain. Pour l'occasion, les apiculteurs de la région ont érigé leurs stands sur la place du 1er-Novembre au cœur de la ville.

Cette exposition est venue, cette année, afficher les différents produits des apiculteurs locaux mais aussi et surtout pour sensibiliser sur les bienfaits du miel et de

ses dérivés. Il est primordial que le consommateur sache acheter son pot de miel et le choisir parmi tant d'autres : «celui-ci plutôt que celui-là.» Cela revient à dire que le miel, de par ses vertus nutritives, médicinales et curatives, devrait être plus présent dans les ménages, dans nos maisons et dans notre alimentation. Médéa est forte de plus de 1400 apiculteurs professionnels répartis sur le territoire de la wilaya. La production du nectar doré de la wilaya a grimpé en flèche, notamment depuis 2011 pour frôler aujourd'hui les 1500 tonnes par an. Un intérêt particulier de la part des responsables locaux est accordé à cette filière qui représente un pan très important de l'économie agricole. A Médéa, il existe 35 650 ruches exploitées.

La chambre d'agriculture ainsi que la Direction des services agricoles ont prévu un atelier de formation en marge de cette exposition pour renseigner sur l'apiculture et les produits de la ruche. Il est à signaler que l'apiculture est une activité qui nécessite plusieurs types de capitaux fixes, à savoir naturel, humain, matériel, social et financier. D'un autre côté, l'apiculture permet d'engager localement les jeunes dans une approche d'immunisation et de préservation de leur environnement et des abeilles. Le miel est générateur de revenu, comme il est susceptible aussi de fournir des moyens d'existence à plusieurs secteurs de la société. Lors de sa visite à ce salon, le wali de Médéa a encouragé les apiculteurs exposants, les assurant de son aide, à préconiser les nouvelles technologies relatives à l'activité apicole, convaincu que labelliser le produit local -qui est très prisé d'ailleurs- les autoriserait à concurrencer leurs pairs sur le marché national.

[Tlemcen: La nouvelle gare routière ouverte incessamment](#)

Source : Le Quotidien d'Oran

La gare routière de la ville de Tlemcen devra entrer en fonctionnement dans les tout prochains jours, selon la direction des transports de la wilaya. Sans avancer de date précise quant à sa mise en service effective, le directeur des transports, Attar Hocine, a indiqué que cette nouvelle infrastructure moderne, située à l'entrée nord de Tlemcen, est totalement achevée. "La date d'ouverture de la gare routière avec ses nouveaux compartiments pouvant abriter plusieurs dizaines de véhicules de toutes sortes, sera fixée par le wali. Il est fort probable qu'elle sera inaugurée par le ministre des Travaux publics et des Transports", a précisé M. Attar.

Il faut le souligner, ce projet d'envergure va permettre de faciliter les échanges entre tous les modes de déplacement (train, bus, cars, marche, vélo, voiture), en connexion directe avec le centre-ville de Tlemcen. La voirie et les quartiers avoisinants ont aussi été réaménagés. Cette opération globale va totalement modifier et embellir l'entrée nord de Tlemcen et le secteur de la gare et du marché de gros des fruits et légumes d'Abou-Tachfine. Les visiteurs et voyageurs pourront également se détendre dans les nombreux espaces verts environnants.

Une fausse note est quand même à signaler, elle concerne le nouveau rond-point qui va assurer l'accès à cette gare à partir de la RN 22 urbaine, et qui va connaître sans doute des embouteillages monstres. L'idéal serait d'aménager une trémie à cet endroit névralgique de la circulation. Un autre point fort de cet équipement : l'implantation loin du centre-ville sera un plus pour les habitants de Riadh El Hammar, Metchkana et R'hiba, qui vivaient quotidiennement dans le vacarme et les désagréments de l'ancienne et unique gare routière réalisée dans les années 1970.

Cet équipement diminuera, en outre, les allers-retours des véhicules de transport en commun dans le centre-ville et garantira une accessibilité optimale pour les autobus provenant des différents coins de la wilaya ou de l'extérieur.

Réalisée sur une superficie de 85.000 m² (superficie bâtie de 3.700 m²), cette nouvelle structure de catégorie A, est dotée de plateformes de manœuvre et de stationnement pour les autobus, bus et véhicules particuliers, d'une superficie totale de 45.500 m² (60 quais), de plateformes d'embarquement et de débarquement (18 quais) pour le transport inter-wilayas (25 lignes), de 42 quais pour le transport intercommunal (26 lignes), de 7 quais pour le transport urbain (3 lignes de l'ETUT), de quais pour les taxis urbains (20 places), de quais pour les taxi inter-wilayas (60 places), de quais inter-communes (80 places) et quais pour véhicules particuliers (120 places). S'agissant des commodités nécessaires aux usagers (voyageurs, travailleurs et transporteurs), notre interlocuteur a ajouté que la gare routière est équipée de deux kiosques multiservices, une pharmacie, deux restaurants, une salle de soins, une banque, un bureau de poste, deux salles de prière (femmes et hommes), une cafétéria, un poste de police, un poste de la Protection civile, de dortoirs, de sanitaires, de bureaux administratifs et de gestion et d'un système d'information en temps réel. Le hall central comporte 19 fresques murales illustrant les étapes du passé de Tlemcen et de ses habitants. Il permet aux visiteurs de découvrir un fragment du passé de la capitale des Zianides. Par ailleurs, la gestion de la gare a été confiée à la société de gestion des gares routières algériennes (Sogral) qui procédera à la location des locaux commerciaux par adjudication.

A noter que la wilaya de Tlemcen dispose d'un parc de près de 2.250 bus privés et 30 publics, 150 lignes de transport (dont 33 lignes urbaines à Maghnia, Remchi, Sebdou et Tlemcen), 4.957 taxis (dont 2. 277 urbains), 29 sociétés de taxi (466 véhicules).